GUIDE PAS À PAS · FICHE 7

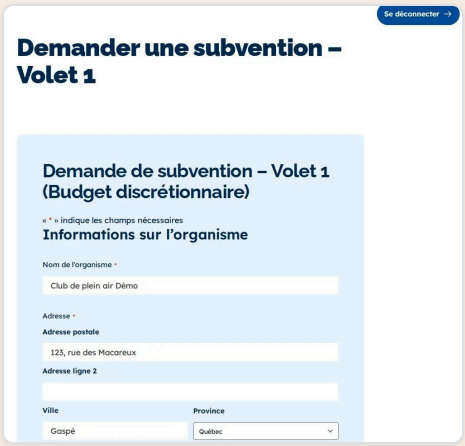
Demander une subvention

Deux volets, deux formulaires en ligne, réservés aux organismes connectés au portail. Ayez sous la main le budget de votre activité et les documents de votre organisme.

Ville de Gaspé

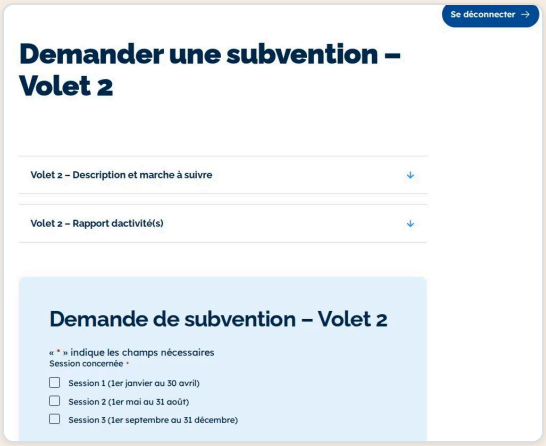
1 Volet 1 : budget discrétionnaire

Connecté au portail, ouvrez **Demander une subvention – Volet 1**. Inscrivez l'organisme, le responsable de l'activité, l'activité, la clientèle visée, les revenus, les dépenses et le **montant demandé**. Vous pouvez joindre jusqu'à trois fichiers : description du projet, résolution du C. A., charte. Cliquez sur **Envoyer**.



2 Volet 2 : lisez la marche à suivre

Ouvrez **Demander une subvention – Volet 2** et téléchargez le document **Description et marche à suivre**. Cochez ensuite la **session** visée : du 1er janvier au 30 avril, du 1er mai au 31 août ou du 1er septembre au 31 décembre.



3 Volet 2 : vos activités et leur budget

Choisissez le nombre d'activités (une à trois). Pour chacune : dates, type, clientèle, retombées, participants par groupe d'âge, dépenses et revenus. Terminez par la personne ressource, l'engagement, le **montant demandé** et la signature, puis cliquez sur **Envoyer**.

Suivez vos demandes

Un accusé de réception vous est envoyé par courriel. Votre demande s'ajoute ensuite à **Mes demandes de subvention** : date de dépôt, activité ou session, montant demandé. Cliquez sur **Voir la demande** pour en relire le détail.

Pour le volet 2, le formulaire **Rapport d'activité(s)** se télécharge sur la page du volet 2.



Bon à savoir

- Il faut être connecté au portail pour faire une demande. Sinon, le formulaire est remplacé par un lien pour vous connecter ou inscrire votre organisme (fiche 1).
- Le volet 2 demande un budget par activité : préparez vos chiffres avant de commencer.
- Le formulaire du volet 2 est long ; il vaut mieux le remplir d'une traite, sur un ordinateur.
- Une demande envoyée ne se modifie plus en ligne : pour la corriger, communiquez avec la Ville.
- Les demandes transmises avant le 27 septembre 2026 n'apparaissent pas dans *Mes demandes de subvention*.
- Questions sur le volet 2 : loisirs@ville.gaspe.qc.ca.